

Réf: Dossier N° 029716

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANKH INVESTMENT »

Siège social Abidjan, Plateau, PLATEAU IMMEUBLE ATTA, LOT
354, ILOT 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/05/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANKH INVESTMENT »

Objet : INSTITUT DE BEAUTE-IMPORT-EXPORT DE PRODUITS COSMETIQUES-VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES-EVENEMENTIEL-TRANSPORT-LOGISTIQUE. LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE DANS TOUTES ENTREPRISES OU SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERE, CREEES OU A CREER, POUVANT SE RATTACHER A L'OBJET SOCIAL. ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, FINANCIERES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'UN DES OBJETS CI-DESSUS DEFINIS AINSI QU'A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'APPLICATION OU LE DEVELOPPEMENT LE TOUT TANT POUR ELLE-MEME QUE POUR LE COMPTE DES TIERS

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Plateau, PLATEAU IMMEUBLE ATTA, LOT
354, ILOT 02

Dirigeant(s) : Mlle KRAMOH AIMEE CAROLE JOSIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04319 du 20/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22285/GTCA/RC/2021 du 20/08/2021

